



Commune de PISCOP

Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Canton de Domont

Téléphone : 01.39.90.19.04

Certifiée exécutoire le 20/10/2022 compte tenu
de la transmission en Préfecture le 20/10/2022
et de la publication faite le 20/10/2022

DELIBERATIONS N°32/2022 DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 13 OCTOBRE 2022 – 19H30

Nombre de conseillers

en exercice : 15

Présents : 12

Pouvoir : 2

Absents : 1

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi treize octobre à dix-neuf heures trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 06 octobre 2022, s'est réuni en salle du conseil de la Mairie, sis 1 Place de la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Christian LAGIER**, Maire de Piscop.

Etaient présents :

MM. Christian LAGIER. Sébastien PAUTRAT, Bernard DE WAELE, Dominique TINTILLIER, Mme Sandrine DRUON-RIOT, MM. Elias SEMPERE, David TAVARES, Mmes Léna AMAROUCHE, Blandine WALSH-DE-SERRANT, MM. Zoheir AÏCHOUCHE, Fabien VIEIRA LUIS, Mme Sophie GAILLARD, M. Jean-Yves THIN

Pouvoir :

M. Bruno DUFOUR a donné pouvoir à M. Sébastien PAUTRAT
M. Zoheir AÏCHOUCHE a donné pouvoir à Fabien VIEIRA LUIS

Absents :

Mme Ghislaine CAMUS

Secrétaire :

Mme Sandrine DRUON-RIOT est désignée comme secrétaire de séance.

TARIFS MANIFESTATIONS DIVERSES « BROC ENFANT »
EMPLACEMENTS, BUVETTE ET TOMBOLA

Dans le cadre de l'animation municipale « Broc 'enfant » prévue le dimanche 27 novembre prochain il convient de délibérer sur les différents tarifs applicables à cette action.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

Article unique : décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs proposés et autorisent le survol de la salle pour l'animation drone.

| | | | | |
|--------------|--------------------|---------|------------------------------|--------|
| Emplacements | - piscopiens | 10,00 € | | |
| | - extérieurs | 13,00 € | | |
| Buvette | - boisson au verre | 0,50 € | - crêpe nature ou sucre | 1,00 € |
| | - café | 1,00 € | - crêpe nutella ou confiture | 1,50 € |
| | - sandwich | 3,50 € | - friandises | 1,00 € |
| | - chips | 1,00 € | | |
| Tombola | - le ticket | 2,00 € | | |



Le Maire,
Christian LAGIER

La secrétaire,
Sandrine DRUON-RIOT